

| Modalités d'adhésion

Introduction

La Fondation Music In Africa (MIAF) est une organisation panafricaine à but non lucratif dont la mission est de soutenir le secteur de la musique africaine en promouvant l'échange de connaissances, en créant des opportunités et en renforçant les compétences de ceux qui opèrent dans le secteur. Notre communauté de membres diversifiée comprend des professionnels de la musique, des organisations et des entreprises qui sont activement impliqués dans le secteur de la musique africaine. Nous vous encourageons à soumettre une demande d'adhésion afin de rejoindre notre réseau.

Adhésion

Il existe deux types d'adhésion :

- **Membre à part entière** - il s'agit de l'option par défaut qui offre tous les avantages de l'adhésion.
- **Membre associé** – cette formule d'adhésion offre des avantages limités aux membres qui ne sont pas admissibles en tant que membres à part entière.

Remarque : L'adhésion ne doit pas être confondue avec le fait d'être membre du site Web www.musicinafrica.net ou de s'inscrire sur ce site Web. Il s'agit d'une adhésion à l'organisation pour les particuliers ou les entreprises qui souhaitent avoir leur mot à dire dans la direction et la gouvernance de la Fondation Music In Africa.

Pourquoi devenir membre

1) Accès aux événements et au réseau	<ul style="list-style-type: none"> • Participez aux événements MIAF gratuitement / à coût réduit (sur candidature). Les événements incluent la conférence annuelle ACCES.
2) Publicité	<ul style="list-style-type: none"> • Nous faisons la promotion de votre travail auprès d'un réseau élargi : profitez d'une campagne publicitaire gratuite sur www.musicinafrica.net (2 semaines pour les particuliers, un mois pour les organisations).
3) Visibilité	<ul style="list-style-type: none"> • Votre profil et votre logo sont affichés sur la page Membres du site Internet.
4) Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Vous êtes éligible pour assister à l'AG annuelle de MIAF dans un pays africain différent chaque année. • Vous avez le droit de voter à l'AG annuelle. • Vous êtes admissible à déposer une demande de financement pour assister à l'AG annuelle.
5) Information	<ul style="list-style-type: none"> • Vous êtes éligible pour recevoir du contenu exclusif et des actualités dédiées aux membres.

Conditions

- Les avantages des membres ne sont pas transférables.
- Nous nous réservons le droit de rejeter toute annonce de membre si nous pensons qu'une telle annonce viole les lois, les codes de pratique et tout sentiment de décorum.
- Les avantages suivants ne s'appliquent pas aux membres associés : (1) Vote à l'assemblée générale annuelle.

Critères d'éligibilité

- Un candidat peut être un individu ou une organisation.
- Tous les candidats à l'adhésion à part entière doivent être actifs et capables de prouver leur implication dans le domaine de la musique africaine / de l'industrie musicale africaine. Les membres qui ne remplissent pas les conditions d'adhésion à part entière peuvent être des membres associés.
- Les candidats individuels doivent être âgés de 21 ans ou plus.

MIAF se réserve le droit de rechercher toute information nécessaire pour déterminer l'éligibilité du candidat.

Votre rôle en tant que membre

Tout en profitant de votre adhésion, votre rôle est également d'offrir un avantage à MIAF et au réseau. Plus vous participez, plus le réseau en bénéficie.

Voici quelques-unes des contributions communes attendues des membres :

- Participer à des enquêtes ciblant les membres ;
- Participer aux discussions de MIAF (par exemple lors de l'assemblée générale annuelle) ;
- Participer aux événements de MIAF tels que ACCES ;
- Aider à promouvoir MIAF et à renforcer de manière générale le réseau MIAF dans votre pays, si possible.

Frais d'adhésion

Les membres doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle.

Types d'adhésion	Cotisation	Durée d'adhésion
Membre à part entière - Individu	ZAR 250	Date anniversaire (à compter de la date d'approbation)
Membre à part entière - Organisation	ZAR 1400	
Membre associé - Individu	ZAR 150	
Membre associé - Organisation	ZAR 760	

Devenir membre

Pour soumettre une demande d'adhésion, remplissez le [formulaire de demande d'adhésion](#).

Informations utiles

Documents

- [MIAF constitution](#) (anglais)
- [MIAF bylaws](#) (anglais)

Site Web : [page des membres](#)

Contact

Music In Africa Foundation (anglais)
3rd Floor, 158 Jan Smuts Avenue
Johannesburg,
South Africa

Claire Metais

T: +27 (0)10 140 1317

membership@musicinafrica.net